

*L'an deux mille seize, le vendredi 8 juillet, à 19H00, les membres du conseil municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Mr NACCACHE Roger.*

**Présents :**

Roger NACCACHE, Olivier LE CAM, Patrice CLAMOTE, Luc GOLDENBERG, Bertrand SERVOIS, Céline ROBERGE, Martine MÉTÉNIER,

**Absents ayant donnés procuration :**

Bruno MARTINET à Patrice CLAMOTE  
Hervé COLINOT à Olivier LE CAM  
Christelle BARRIERE à Martine METENIER

**Absent :**

Sébastien JORANDON

-----

Le maire accuse réception et informe le Conseil Municipal de la démission de Caroline SAILLARD en tant que Conseillère Municipale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'approuver la constitution d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion des déchets ménagers et assimilés, avec les communes d'Argenvières, Beffes, Charentonnay, Garigny, Herry, Jussy le Chaudrier, Précý, et Saint Léger le Petit, dûment constituées en groupement de commande publique en date du 19 octobre 2001 pour une population de 4157 habitants.
- sollicite une subvention au Département pour la mise en accessibilité du bureau de poste
- décide de renouveler le poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe contractuel à temps non complet : 17H30, pour l'animation de la cantine, des Temps Activités Périscolaires et du Centre de Loisirs sans Hébergement pour une durée d'un an, du 01/10/2016 au 30/09/2017.
- approuve l'adhésion au SDE18 de la Communauté de communes Berry Grand Sud
- émet un avis favorable suite à la demande de retrait de la commune de Graçay au SIEMLFA
- décide de créer un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe contractuel CDI à temps non complet : 17H30, pour l'entretien du site de Chabrolles (centre de plongée, hébergements) à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2016 à 5 voix Pour, 4 voix Contre, et 2 Absentions.

Pour extraits conformes  
Le Maire,  
NACCACHE Roger,